#TarawihTips 2

#TarawihTips 2
Une fois, Rasouloullah (sallallâhou’alayhi wa sallam) pria la Salah de Tarawih jusqu’à moitié de la nuit. Lorsque les compagnons (radhiy Allâh ‘anhoum) lui demandèrent s’il pouvait rendre cela nafl pour eux (afin qu’ils prient chez eux).
Il répondit :
” Lorsqu’un groupe de personne prie avec l’imam jusqu’à ce qu’il (termine et) parte, il est inscrit en leur faveur (la récompense) d’avoir prié la nuit entière.”
(Hadith Sahih cité par Imâm Tirmidhi dans son Jâmi’, cité par Imâm at-Tahawi dans Charh-ou Ma’âniy-il Âçâr)
 Il est sounnah de faire la totalité des 20 rak’ates de la Salâh de Tarawih avec l’imâm et de ne pas quitter la Djamâ’ah alors que la Salâh du Tarawih n’est pas terminée (partir après 8 rak’ates par exemple).
▪Hassan Basri (rahimahoullah) a dit :
” Les coeurs meurent et revivent. Lorsqu’ils meurent, faites les les obligations d’Allah (Farâ-idh) ; lorsqu’ils sont vivants, éduquez-les par les actes surrerogatoires (nawâ-fil). “
(Kitab-ouz-Zouhd, de l’imam Ahmad)